



Cérémonie du 11 novembre 2019

Ils étaient âgés de 19 à 44 ans, les 81 soldats de Cruseilles qui ont été fauchés dans la force de l'âge par la Grande Guerre. Ils avaient 28 ans en moyenne, et laissaient derrière eux des familles entières, des amis, des voisins dans le deuil. En leur honneur, le nom de chacun d'entre eux est gravé sur le monument aux Morts de notre commune et chaque année, nous nous y retrouvons pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. L'an dernier nous avons marqué le centenaire de la fin de ce conflit dévastateur par différentes manifestations auxquelles vous avez été nombreux à participer.

Cette année, nous vous invitons à poursuivre avec nous le devoir de mémoire, et à nous rejoindre pour la commémoration qui se déroulera selon le programme suivant :

9H15

Rassemblement devant la Mairie du Conseil municipal, de la Compagnie des sapeurs-pompiers, des anciens combattants et des autres corps constitués pour la formation du cortège vers l'église

9H30

Célébration religieuse

10H

Cortège de l'église au Monument aux morts conduit par l'Harmonie municipale

10H15

Cérémonie au Monument aux morts

À L'ISSUE DE LA CÉRÉMONIE

Vin d'honneur au restaurant scolaire des Ébeaux

Pour continuer à « promouvoir la paix, la fraternité et la réconciliation des peuples dans l'espoir que plus jamais l'humanité ne soit confrontée à une telle horreur », tous les participants qui le souhaitent sont invités à porter leur écharpe blanche avec la colombe de la paix.



*Michèle Traon, Maire-Adjointe,
responsable des Cérémonies*

Convention entre le département et la commune pour l'entretien de l'îlot central du carrefour giratoire du Noiret

M. le Maire rappelle aux membres du conseil qu'un carrefour giratoire a été réalisé dans le cadre de la création du barreau d'autoroute A41 Nord et mis en service en 2008. Ce giratoire dit « du Noiret » situé au carrefour de la RD 1201 nord et sud, de la RD 227 et de la route communale du Noiret dispose en son centre d'un îlot qu'il convient d'entretenir. M. le Maire propose au conseil de bien vouloir l'autoriser à signer avec le Département 74 la convention dont l'objet est de définir les modalités et la répartition de l'entretien de l'îlot central du carrefour giratoire du Noiret. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le Maire à signer avec le Département de Haute-Savoie ladite convention.**

SYANE – Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et sur les réseaux de télécommunications – Opération « route du Suet »

M. le Maire expose que le syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2019, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération Route du Suet figurant comme présenté en annexe :

- Montant global estimé à 766 019 € avec une participation financière communale s'élevant à 429 786 € et des frais généraux : 22 981 €

Pour lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune approuve le plan de financement des opérations à programmer et s'engage à verser au SYANE sa participation financière liée à cette opération. Le Maire précise et rappelle que la commune a pour habitude de financer ces opérations sur fonds propres, les taux d'intérêts proposés par le SYANE s'avérant trop élevés. **Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve le plan de financement présenté lors de la séance.**

Incorporation de la parcelle D 2703 dans le domaine privé communal

M. le Maire rappelle aux membres du conseil que ce dernier l'a autorisé par délibération n°2016/107 à entreprendre toutes les démarches utiles à l'acquisition de la parcelle D2703, sise Pl. de la Fontaine de 983 m², conformément à la réglementation applicable aux biens sans maître. Il est ici rappelé que le propriétaire de la parcelle a été liquidée il y a de nombreuses années. Par convention de mandat signée le 26/07/2010, la Commune avait mandaté la SED74 pour réaliser une analyse juridique sur la problématique foncière du quartier de la Place de la Fontaine. Dans son rapport de mars 2011, la SED 74 conclut après enquête que ladite parcelle "est aujourd'hui sans véritable propriétaire car la société promotrice a été liquidée et n'est plus en capacité de céder le terrain". Dès lors le bien immeuble a été présumé sans maître au titre de l'article 713 du Code Civil. La commune a ensuite mandaté la SAFACT, pour la mise en œuvre de la procédure juridique et administrative d'acquisition de cette parcelle. Cette dernière a fait part à la commune d'un retard dans la procédure d'acquisition due à une évolution réglementaire en la matière. En effet, l'article L1123-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) prévoit :

« L'acquisition des immeubles mentionnés au 3° de l'article L. 1123-1 est opérée selon les modalités suivantes. Au 1er mars de chaque année, les centres des impôts fonciers signalent au représentant de l'État dans le département les immeubles satisfaisant aux conditions prévues au même 3°. Au plus tard le 1er juin de chaque année, le représentant de l'État dans le département arrête la liste de ces immeubles par commune et la transmet au maire de chaque commune concernée. [...] Dans le cas où un propriétaire ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité mentionnées au deuxième alinéa du présent article, l'immeuble est présumé sans maître.

Le représentant de l'État dans le département notifie cette présomption au maire de la commune dans laquelle est situé le bien. »

Après échanges auprès du service de la publicité foncière, il s'avère que la parcelle D 2703 n'est pas inscrite sur une liste des biens sans maître du département qui devrait avoir été établie par le centre des impôts fonciers. Malgré cela, le service France Domaine nous a confirmé la possibilité de poursuivre la procédure d'acquisition par les mesures de publicité et de communication prévues au CGPPP. Ainsi, la commission communale des impôts directs de CRUSEILLES réunie le 15/1/19 a émis un avis favorable pour que le bien considéré soit qualifié de bien sans maître, après avoir constaté que celui-ci « n'a pas de propriétaire connu et qu'aucune contribution financière n'a été émise pour ce bien – et par conséquent, qu'aucune taxe n'a été acquittée – sur les trois dernières années ».

Un arrêté municipal n°2019/09 en date du 21/1/19 portant présomption d'un bien sans maître relatif à la parcelle D2703 a ensuite fait l'objet de la procédure de publicité réglementaire et notamment d'un affichage légal pendant 6 mois entre le 21/1 et le 31/7/19. Pour finaliser cette procédure, il convient d'approuver l'incorporation de la parcelle D2703 dans le domaine privé communal. **Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide d'incorporer la parcelle dans le domaine privé communal.**

Convention avec la fondation « 30 millions d'amis »

M. le Maire expose à l'ensemble des membres du conseil les obligations qui sont les siennes en matière de prise en charge des chiens et chats errants. Afin de répondre à ces obligations, le conseil a approuvé le 15/7/2010 la convention de fourrière avec la SPA de MARLIOZ organisant la prise en charge des chiens et des chats errants sur le territoire de la commune. Outre les mesures de capture, les chats errants peuvent également faire l'objet de campagne de stérilisation conformément à l'article L. 211-41. A l'issue de ladite campagne de stérilisation, la gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde de ces populations sont placés sous la responsabilité du maire et de l'association de protection des animaux qui a sollicité une telle opération. La gestion durable de la population des chats errants offre un certain nombre d'avantages. Cependant, ces campagnes de stérilisation ne sont pas intégrées dans la convention signée avec la SPA et représente un coût supplémentaire pour la commune, diminué de moitié si celle-ci conventionne avec la fondation « 30 millions d'amis ». A titre indicatif, la fondation nous informe que le montant en 2019 des actes de stérilisation et d'identification pratiqués par les vétérinaires au tarif « cause animale » et sur lesquels celle-ci peut s'engager est de :

- 80 € pour une ovariectomie et un tatouage (dont 40 euros à la charge de la mairie),

- 60 € pour une castration et un tatouage (dont 30 euros à la charge de la mairie).

La mise en œuvre d'une action de capture pour stériliser et identifier les chats pourrait débuter dès validation du bon de mission transmis à la Fondation 30 millions d'amis. De plus, la SPA de Marlioz a proposé à la Commune son aide pour chaque campagne d'identification-stérilisation à intervenir en fonction des flux de population féline qui le nécessiteraient. Dans un premier temps, et pour 2019 l'estimation du nombre de chats à capturer reste à déterminer. La population sera informée avant le début de chaque campagne de captures. Aussi, M. le Maire propose donc aux membres du conseil de l'autoriser à signer avec la Fondation « 30 Millions d'Amis » une convention relative à l'identification et la stérilisation des chats ou tous documents afférents. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve le projet de convention.**

Délégation de gestion de la restauration scolaire du collège et occupation par la commune de locaux situés dans l'enceinte du collège Louis Armand – annule et remplace la délibération n°2019/54 du 1er juillet 2019

M. le Maire rappelle aux membres du conseil que par délibération n° 2019-54 en date du 1/7/19 ils ont approuvé la reprise en régie à compter du 1^{er} septembre 2019 de l'activité de l'association « Cantine scolaire de CRUSEILLES », qui sera dissoute au 31 août prochain.

Cette délibération a également autorisé la signature d'une convention organisant d'une part la gestion déléguée de la compétence de restauration collective des usagers

du collège Louis ARMAND de CRUSEILLES et d'autre part la mise à disposition à la commune des espaces situés dans l'enceinte du collège (cantine scolaire et tènement accueillant les préfabriqués municipaux).

Dans le cadre de l'utilisation des biens ci-dessus cités, cette convention mentionne notamment, à la demande de Madame la principale du collège, en sa qualité de responsable sécurité de l'établissement, les différentes modalités que doit respecter la commune, en matière de sécurité (tenue d'un registre, vérifications périodiques, etc.).

Madame la Principale, après réflexion, souhaite plutôt que ces dispositions figurent

dans une future convention dédiée, entre la commune et le collège ; il y a donc lieu de modifier la convention entre le département et la commune approuvée le 1^{er} juillet dernier pour en retirer les dispositions qui pourraient ensuite faire double emploi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré annule et remplace la délibération 2019_54 et autorise le Maire à signer avec le Département de Haute-Savoie ladite convention.

Rappel : Les comptes - rendus des Conseils Municipaux sont affichés en mairie et consultables sur le site de la Commune.

... Pôle Technique - Urbanisme ...

Travaux sur la Commune

Gymnase et salle socio - culturelle

Les travaux s'exécutent dans les délais, la date de livraison reste maintenue à juin 2020.

Route du Suet

Les travaux de la CCPC se terminent malgré un léger retard dû à des fuites sur la colonne. Le SYANE (éclairage public) a débuté mi septembre par le Chemin des Fourches puis enchaînera sur la Route du Suet. Ces travaux devraient durer jusqu'en novembre 2019 sur ce secteur.

Centre socio-éducatif et CLAE

Réunion préparatoire du chantier ce 24 septembre 2019.

Club house de Tennis

Le terrassement débutera courant octobre 2019.

Enrobés - Zone Bleue

Enrobés au chef-lieu réalisés fin août 2019 qui se sont terminés avec le marquage au sol mi septembre. Rabotage et réfection du tapis d'enrobés Rue des Fours. A noter aussi le marquage des deux parkings situés Rue des Frères (*entre l'EHPAD et le Vieux Fournil*). Une partie du parking du Pontet est désormais en zone bleue.

Signalisation routière

Amélioration du régime de priorité dans la Rue de Chevoince, Changement de régime de priorité sur la Rue des Grands Champs (*face à la l'école primaire*) / Rue des Prés Longs, mise en place d'une zone à 30 km/h

Travaux ENEDIS

Route du Noiret : raccordement haute tension avec passage sous trottoir et traversée au niveau de la Route de Fésigny afin de sécuriser l'alimentation des deux transformateurs

Les équipes du centre technique

Préparation de l'ensemble des manifestations qui ont eu lieu dès fin août ainsi que le parcours de conduite scolaire.

Travaux courants de nettoyage, balayage, poursuite de la remise en état de la signalisation horizontale, entretien des espaces verts avec tonte avant la taille de l'hiver.

Éclairage public

La deuxième tranche de travaux a débuté en remplaçant les éclairages actuels par des éclairages plus performants à led.



Le gymnase



Travaux Route du Suet



Enrobés
Marquage
au Chef-lieu



Rue des Fours :
Rabotage



Enrobés

Dépôt des déclarations d'urbanisme du 15 juillet 2019 au 15 septembre 2019

NOM	ADRESSE	OBJET
-----	---------	-------

PERMIS DE CONSTRUIRE

SOGERIM	Route des Dronières	Ensemble immobilier de 119 logements, 182 places de stationnement couvertes et 53 places aériennes
ARTUR Pierre Amaury et Judith	Route du Salève	Construction d'une maison individuelle
GAEC DE BOUGY	Route de Bougy	Atelier de fabrication laitière à la ferme avec salle de fabrication, bloc sanitaire, caves d'affinages, local de préparation pour expédition et chaufferie
PARSOUD Claude	1561 Route du Salève	Rénovation d'une ancienne maison. Le toit sera démonté et remplacé par une toiture terrasse
RAMBOSSON Jacqueline	151 Route de Becon	Construction d'un abri de jardin en bois non fermé, toiture 4 pans
LARDY Thomas	Chemin des Fourches	Construction d'une maison individuelle
GAEC LA COUR	1476 Route de Deyrier	Construction d'un bâtiment agricole

PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIFS

SCI Cruseilles Natura 2016	Route de l'Arthaz	Collectif 86 logements
RAKOTOMAMISOA Yvon	Route des Dronières	Portail motorisé + portillon. Pose de clôture et grillage
RUIZ Nicolas - FRAD-COURT Mélanie	432 Route du Noiret	Diverses modifications d'ouvertures + changement des couleurs des façades et des tuiles

TRANSFERT DE PERMIS DE CONSTRUIRE

SCCV CORZLIE	17 Route du Suet	Transfert du Permis de Construire initialement délivré à SCCV LE SUET
SCCV CRUSEILLES RESIDENCE ALTO	Fésigny - OAP 4	Transfert du Permis de Construire initialement délivré à EDELIS

DECLARATIONS PREALABLES

GREEN PLANET / HUMBERT Pascal	Route de Chosal	Panneaux photovoltaïques
SOGERIM et SCI Cruseilles Natura	Route des Dronières/ Route de l'Arthaz	Division en vue de de construire
MERY Denis	Route du Salève	Clôture
ANDRE Céline	261 Route des Gargues	Pose d'un vélux
MONTANDON Léonard	1760 Route du Noiret	Construction d'un abri voitures ouvert couvrant 2 places existantes
RUBIN Jeanine	1359 Route du Salève	Division en vue de de construire
DE PALMAS Timothée	71 Chemin des Lirons	Réfection de la toiture et de la charpente, remplacement de 2 fenêtres de toit, ajout d'une nouvelle fenêtre de toit en facade nord-ouest. Le pignon sera aussi rénové et monté d'un bâti en double vitrage fixe
HUMBERT Jean-François	265 Chemin du Lachat - Féchy	Construction d'un abri voitures ouvert

Attention : Les dossiers d'urbanisme de cette rubrique correspondent **AUX DÉPÔTS** des demandes d'urbanisme et non aux permis ou déclarations préalables acceptés. **Les demandes favorables sont lisibles sur le panneau d'affichage.**

... Service enfance/Jeunesse ...

Lundi 02 septembre, petits et grands ont repris le chemin de l'école, mais aussi du périscolaire.

En cette rentrée scolaire, l'équipe d'animation, constituée de seize animateurs, accueille de nouveaux agents aux profils variés, afin de pouvoir pleinement répondre aux différents besoins et envies des enfants.

« Le tour du monde en 139 jours » est le thème qui a été retenu pour le périscolaire. Nos animateurs ont d'ores et déjà concocté diverses animations autour de cette idée, pour accompagner au mieux les enfants pendant leurs activités au cours des accueils.



Le Service Enfance / Jeunesse

De nombreux autres projets seront proposés, comme la soirée "jeux de société en famille", la fête de Noël du périscolaire, et un stage arts plastiques pendant les vacances de février.

Nous espérons que les animations et les événements mis en place seront à la hauteur de vos attentes, et nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire.

... Côté commerces & services ...

La FABRIQUE d'@



04 50 02 89 43
lafabriquedjulie@gmail.com

36, place de la Mairie
74350 CRUSEILLES

f @laFabriquedJ

chez nous BURGER

Son activité :
Food Truck lors d'anniversaires,
dîners d'entreprises, marchés etc.

Coordonnées

Tél : 06 28 49 23 15

Visible sur facebook



ma BOITE à Fête

Son activité :

Kits pour
des anniversaires
d'enfants

Partenariat
avec Meal Nice
pour l'organisation
d'anniversaire



Coordonnées : Tél : 06 77 29 45 99

contact@maboiteafete.com



Nous avons un ami commun et précieux : **Le TEMPS**.

Afin de le préserver, je vous propose une liste de tâches du quotidien qui pourraient être faites durant la semaine ou le week-end, pendant que vous êtes au travail, en déplacement ou en vacances.

Mais **LE TEMPS** peut parfois être bousculé par : **L'IMPRÉVU**.

Afin de le gérer au mieux, je vous propose mes services pour trouver une solution rapide et efficace. Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore,

LA CONCIERGERIE se met à votre service.

Alors n'hésitez pas à me contacter.

Karine

De la part de l'IMAA

Instruction Maintenance en Aéronautique et Automobile

La MFR Cruseilles IMAA accueille des jeunes en formation en maintenance Automobile et Aéronautique. Le domaine de l'aéronautique attire des jeunes de la France entière et certains n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux le week-end.

L'IMAA aimerait loger ses apprentis mineurs le temps d'un week-end

Avez-vous la possibilité d'accueillir l'un d'entre eux ?

Merci de contacter : MFR - I.M.A.A.

Formation en Alternance -

720 route des Dronières - 74350 CRUSEILLES -

Tel: 04 50 44 15 11 - Mail : emmanuelle.campoy@mfr.asso.fr

Ressources Humaines

Reprise en gestion interne de l'activité de restauration scolaire

Création d'emplois permanents à compter du 1^{er} septembre 2019
Reprise de 9 agents en CDI.

Recrutement de Monsieur Bruno DURET en remplacement de Madame Adelle MOISSINAC, à compter du 01 août 2019, en qualité d'Adjoint Technique Territorial, non titulaire, à temps non complet, pour assurer les missions suivantes :

- d'une part, la gestion des commandes de repas et liaison avec le prestataire, et livraison des repas à domicile jusqu'au transfert de l'activité à l'ADMR

- d'autre part, agent de restauration sur le site de la cantine scolaire des Ebeaux

Création d'un poste permanent au service Enfance Jeunesse – Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux

Recrutement d'Agents non titulaires sur des emplois non permanents du 01 septembre 2019 au 31 août 2020, dans le cadre de besoins liés à l'accroissement temporaire d'activité au service Enfance Jeunesse

- période scolaire (garderie matin-soir, surveillance cantine et accueil de loisirs des mercredis)

- périodes extrascolaires (accueil de loisirs des vacances)

Recrutement de Madame Annie DOLLE le 1^{er} septembre 2019, en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, par voie de mutation à temps complet

Création d'un poste permanent au service Enfance Jeunesse pour renforcer l'équipe d'animation avec un agent titulaire supplémentaire qui assurera à la fois les périodes périscolaires et les périodes de vacances.

État-civil

Bienvenue

Camille BEDONI le 6 septembre 2019

84 rue du Centre

Romy BOULENGER SANCHEZ

le 7 août 2019, 84 rue du Centre

Sibylle DUCLOS le 6 août 2019

1845 route de Ronzier

Romy BONNEMOY le 3 août 2019

65 chemin de Jouvenet

Neyla ALLY le 27 juillet 2019

25 chemin de la Pallud

Lydia SAXOD le 21 juillet 2019

280 grand'rue

Paul DELPIERRE BERTRAND

le 15 juillet 2019, 49 chemin des Clus

Aurore BOYER le 28 juin 2019

346 route du Noiret

Adonis GODEFROY le 31 mai 2019

400 route de Chez Vaudey

Mariages

Yvan CHARBONNET

et Sandrine JOSSERAND

le 7 septembre 2019 à Cruseilles

Arnaud JOAL et Noémie BOUCHET

le 16 août 2019 à Cruseilles

Benjamin STOCO et Océane JACQUEMOUD

le 10 août 2019 à Cruseilles

Ludovic PIGNOT et Fanny TRAON

le 3 août 2019 à Cruseilles

Guillaume PORCHER et Hélène ISERE

le 19 juillet 2019 à Cruseilles

Guillaume OLIGER et Déborah FOLLOPPE

le 13 juillet 2019 à Cruseilles

Bertrand CROZIER et Tiffany STEINWENDER

le 9 mars 2019 à Sevrier

Décès

Marie-Thérèse SECRET

le 29 juillet 2019 à 76 ans

Fernand CURT

le 4 juin 2019 à 83 ans

Portage des repas à domicile

Le 12 septembre 2019, la commission administrative du Centre Communal d'action sociale a délibéré sur l'arrêt de l'activité de portage de repas à domicile.

Mme la Vice-Présidente a rappelé aux membres que par délibération n° 2015/08 en date du 26 mai 2015, le Conseil d'Administration a autorisé l'intégration de l'activité de portage de repas à domicile au CCAS à compter du 1^{er} juillet 2015. Ainsi, le CCAS prenait en charge le coût de cette activité. Suite à différents échanges avec l'équipe de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Cruseilles, il a été convenu que l'activité pourrait être gérée par l'association, permettant ainsi de couvrir l'ensemble du territoire intercommunal. Le service devrait être assuré par l'ADMR de Cruseilles très prochainement.

Il est donc proposé aux membres du CCAS d'acter le principe de l'arrêt de cette activité et d'autoriser M. le Président à signer les documents permettant la bonne exécution de la présente délibération. Proposition acceptée par l'ensemble des membres du CCAS.

De plus, la CARSAT (Caisse Assurance Retraite et Santé du Travail Rhône-Alpes) accompagne l'ADMR de Cruseilles en participant sous forme d'une subvention de 6 276 € à l'achat d'un véhicule frigorifique destiné au service du portage des repas à domicile.

Un grand merci à cet organisme pour son aide !

Reprise des activités tambour battant dès septembre

- ◆ **1^{er} week - end de septembre** : Vide grenier et ses quelques 300 exposants.
- ◆ **Samedi 7** : Très forte participation au Forum des associations organisé par le Comité des fêtes au gymnase.
- ◆ **Dimanche 8** : Rendez-vous à la fête du pain à Deyrier, pour déguster St Genis, pains et rire en découvrant le spectacle organisé par l'Amicale de Deyrier !
- ◆ **Dimanche 15** : Les caisses à savon ont fait leur show avec 35 participants !
- ◆ **Week-end du 21-22** : La fête foraine « la vogue » a pris place non loin du gymnase pour le plaisir des petits et grands, Au lac des Dronières, la pêche à la truite réunit de nombreux pêcheurs et attire aussi nombre de promeneurs !
- ◆ **Les 28 et 29** : Espace théâtre fête ses 25 ans avec plusieurs représentations. Bon anniversaire !
- ◆ **Repas du CCAS ce 5 octobre** au restaurant scolaire ; repas fortement apprécié par nos aînés.

Vous êtes frontalier et vous travaillez dans le canton de Genève ? Vous avez la nationalité suisse ou double nationale ou vous êtes titulaire d'un permis G ?

Venez vous faire recenser à la mairie

- assurez vous que votre adresse soit bien à jour auprès de l'Office cantonal de la population sur ge.ch.

- assurez vous que l'adresse sur votre permis de travail soit bien à jour ; si cela n'est pas le cas, il faut le signaler à l'Office cantonal de la Population. Régularisez votre situation, si vous résidez à Cruseilles et si vous êtes non déclaré comme tel auprès de votre employeur.

Sites de l'Office cantonal de la population :

ge.ch/population

Élections municipales

Inscription sur la liste électorale :

dernier délai le 7 février 2020.

les inscriptions sont possibles en mairie ou en ligne sur le site du service public. De plus, les personnes habitant Cruseilles ayant changées d'adresse ainsi que celles ayant une modification de leur état civil (mariage, divorce) sont priées de le signaler au service élection en mairie. D'avance merci.

Pour toutes précisions, vous pouvez contacter la mairie au 04 50 32 10 33.

Une retraite bien méritée ... De 1949 à 2019 au service des élèves !!!

Après 70 ans d'activité au service de la population et particulièrement auprès des enfants, l'Association CANTINE créée le 1^{er} septembre 1949, a été dissoute par le Conseil d'administration réuni ce 29 août 2019, à l'unanimité soit 17 voix pour. A l'issue du Conseil d'administration de nombreuses personnes ayant travaillé au sein de cette association étaient invitées au restaurant scolaire. Monsieur le Maire a retracé quelques épisodes clés de cette structure. En voici un extrait :

« ...avant la création de la cantine, les enfants amenaient leurs gamelles qu'ils faisaient réchauffer sur le poêle de l'école. Pour pallier à cet inconvénient, aux Remparts, un local a été mis à disposition pour assurer des repas pour tous les enfants. L'Association Cantine scolaire de Cruseilles a donc été créée. Selon le registre du personnel, la première personne salariée fut Marie Charbonnet épouse Duret qui travailla de 1951 à 1982 soit plus de 31 ans et André Duret, son mari .

En 1963, la première pierre du collège fut posée. Il ouvrira ses portes en septembre 1968, la cantine n'était pas encore terminée, elle sera opérationnelle un an plus tard à côté du collège. Entre temps, les enfants continuaient à manger aux Remparts. La cantine du collège accueillait les enfants du collège, des écoles publiques et privées. Le service se passait à table avec des gamelles. Plusieurs personnes furent embauchées à cette époque dont Juliette Decarroux qui restera salariée plus de 15 ans et Raymond Sallay plus de 18 ans.

Avec l'augmentation de la population de Cruseilles et des alentours, la cantine devient au fil du temps trop petite. En 2004, l'extension de l'école privée St Maurice permet la création d'une cantine sur place. Ce qui désengorgea la cantine sur le site du collège : les élèves de l'école maternelle allant désormais manger à l'école privée. En 2007, après une longue période de travaux, l'extension du collège se termine; une nouvelle salle plus spacieuse est réalisée permettant d'accueillir les élèves de la Commune et des alentours dans de meilleures conditions. En 2008, avec l'ouverture d'une nouvelle école maternelle, une cantine et un CLAE sont créés. Les maternelles mangent dorénavant sur place et libèrent de l'espace à la cantine St Maurice qui leur avait généreusement mise à disposition ses locaux. A noter que depuis 2 ans le système « Zéro GASPI » a été mis en place sur le site des Ébeaux permettant ainsi aux élèves de manger selon leur appétit, le but étant de ne pas gaspiller.

La cantine a compté du personnel très fidèle durant toutes ces années : Christiane Battin : 24 ans de service, Marie-Hélène Duret : 23 ans de service, Muriel Richard, toujours présente depuis 24 ans, Martine Duret : 21 ans de service Et nous les remercions pour leur implication.

Grand merci aussi à tout le personnel non énuméré qui a participé au bien être de tous les élèves pendant tant d'années (gestionnaires, personnel de restauration et de cuisine, cuisiniers, surveillants, bénévoles dont M. Carrier qui resta trésorier de nombreuses années ...).

Actuellement, une page se tourne. L'Association cantine est dissoute ce 29 août après 70 ans de bons et loyaux services. La Mairie reprend en régie directe la gestion de la restauration. Elle continuera d'assurer des repas de qualité grâce à son partenaire Mille et Un Repas et sera toujours à l'écoute de ses convives pour les servir au mieux ».

Novembre

Samedi 2

Bourse aux skis, dès 8h30, au gymnase, organisée par le Ski Club

Samedi 2 et Dimanche 3

Exposition artisanale, dès 10h, au gymnase, organisée par CréArts

Dimanche 3

Comice agricole, au chef-lieu, en journée, organisé par les JA et soutenu par le CODC et Festi l'Usses

Samedi 9

Sortie culturelle (*exposition Giacometti et Rodin à Giannada et visite des salines de Bex*), organisée par Cruseilles en Marche

Dimanche 10

-Thé dansant, dès 14h30, au gymnase, organisée par l'APE des écoles publiques,
- Pièce de théâtre à « *Ainsi font, font, font ...* » par Éric des Furieuses, à 17h30, au théâtre, organisée par Espace Théâtre

Lundi 11

Commémorations : Cf page 1 pour le déroulé

Samedi 16

Spectacle, dès 19h, au gymnase, organisé par le CODC

Dimanche 17

Tournoi de Kyudo, dès 8h30, au gymnase, organisé par le CODC

Samedi 23

Tartiflette, en soirée, au gymnase, organisée par le Football Club de Cruseilles

Samedi 30

S.E.L., à 10h, 140, rue des Prés Longs
Aux Préfas (*A l'arrière du collège et du cimetière en prolongement de la garderie périscolaire*)

Décembre

Dimanche 1^{er}

Bourse aux jouets, dès 9h, au gymnase, organisée par l'APE de l'école privée

Vendredi 6

Conférence « Le Cruseilles de notre enfance du 19^{ème} siècle à nos jours », animée par N. Debize, à 20h, à l'auditorium du Collège L. Armand, organisée par la Mairie

Samedi 7 et Dimanche 8

Marché de Noël, en journée, au gymnase, organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 14

Fête de l'école privée Saint Maurice, la matinée, organisée par l'APE de l'école

Dimanche 15

Tournoi de badminton, dès le matin, au gymnase, organisé par le Badminton Club

Vendredi 20

Don du Sang, dès 16h, au gymnase

Mardi 31

Don du Sang, dès 7h, au gymnase

Janvier

Jeudi 9

Vœux du maire, à 19h, au restaurant scolaire des Ébeaux,

Les marchés nocturnes

C'est avec la pluie que démarre le 26 avril le 1^{er} marché du soir pour la saison estivale 2019 avec l'installation d'une vingtaine de stands.

Courageuse, l'harmonie municipale Cruseilles/le Châble joue malgré tout pour le plaisir du public et des ambulants.

Suivra le marché du 24 mai 2019 qui marquera l'ouverture des « Balcons du Festival » durant 1 mois, avec le groupe latino « les tongoléros ». Une belle ambiance s'organise autour des stands gourmands et créatifs.

Puis ce vendredi 5 juillet 2019, sous un soleil rayonnant, s'inscrit le 3^{ème} dans une atmosphère « bon enfant ».

Ce 30 août clos la saison estivale, les odeurs du terroir sucrées et salées s'entremêlent et titillent nos papilles. Les habitants sont fidèles à ce rendez-vous, nos amis patoisans sont là pour animer la soirée par leurs chants traditionnels tant appréciés.

A l'année prochaine !

Communication de la CCPC

Nouveaux horaires depuis
le 2 septembre 2019 de
la bibliothèque intercommunale
André Dussollier à Cruseilles

Mardi : 15h00 à 18h00

Mercredi : 9h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Jedi : 15h00 à 18h00

Vendredi : 15h00 à 19h00

Samedi : 9h30 à 12h30

Contact

Bibliothèque intercommunale André
Dussollier - 44 rue des Grands Champs
74350 CRUSEILLES
Tél : 04 50 44 22 85 -
www.biblioccpayscruseilles.net

DÉCLAREZ VOS RUCHES
ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles pérenne
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, rucherettes ou rucherettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAITRE L'ÉVOLUTION DU CHEPT D'APICULTEUR
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES RUCHES
- ACCÉDER AUX AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

SOUTIEN ET APPRENTISSAGE EN FRANÇAIS

Vous êtes originaire d'ailleurs et souhaitez apprendre ou perfectionner vos connaissances en français tant à l'oral qu'à l'écrit.

Mardi de 9h à 10h15
Vendredi de 13h45 à 15h

« aux Préfas » (à l'arrière du collège)
140, rue des Prés Longs - CRUSEILLES - 04.50.27.89.57

Pour + d'infos, contactez Rosie au 06 61 80 08 94
ou la mairie de Cruseilles - 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr

Le Comité des Fêtes de Cruseilles recherche pour le marché de NOEL qui aura lieu les 7 et 8 décembre 2019 au gymnase, des exposants de produits artisanaux, des créateurs, de vente d'huîtres, de pain d'épice, de nougatsetc.

N'hésitez pas à le contacter !

Mail : comitedesfetescruseilles74350@gmail.com - Tél : 06 61 89 77 17

Programme du CINÉBUS

https://www.cinebus.fr/page_vi_programme.php?s=6